



**Procès-Verbal de l'Assemblée générale**  
le mardi 27 juin 2023 à 19h30 à Lutry  
(Château, Salle Maffi)

**Excusé·e·s :** Nicola Pozza, J.-Y Cavin, Bernard Delarze, Sylviane Delarze, Philippe Biéler, Alexandra Silauri, Rose-Marie Notz, Carole Ernst, Sandra Feroletto

**19h30** Mots de bienvenue de la présidente

**19h35** Partie statutaire :

1. **Désignation des scrutatrices et des scrutateurs :**  
Francine Medana et Christian Van Singer
2. **Adoption de l'ordre du jour :** approuvé
3. **Proposition de modification de l'ordre du jour EF 2023 :** Approuvé
4. **Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2022**  
Accepté à la majorité
5. **Rapport de la présidente, yc des chef.fe.s de groupes communaux** (Texte intégral)

Après l'année 2021 et les élections communales où je vous rappelle, nous avons gagné 83 sièges, soit 49 sièges de plus dans les six communes à Conseil communal à la proportionnelle, la tendance s'est confirmée lors des élections cantonales de 2022. Nous avons gagné trois sièges au Grand Conseil, soit un de plus au détriment du PLR. Avec trois députés, nous sommes la deuxième force du district ex aequo avec les socialistes. Je remercie ici les douze candidates et candidats, les chefs de groupe qui ont organisé des stands et toutes celles et tous ceux parmi vous qui se sont investi.e.s sans compter dans cette campagne, souvent par un froid de canard pour aller chercher ce troisième siège. Je remercie également Yannick Klein, membre du comité en charge de la communication qui nous a rendus visibles sur les réseaux sociaux avec une cadence soutenue de posts très attrayants. Et je félicite les trois élus, Andreas Wüthrich, Pierre Fonjallaz et Kilian Duggan pour leur excellent résultat. Je les remercie également de porter nos préoccupations vertes et locales au Grand Conseil. À ce propos, nous entendrons leur rapport d'activités dans un instant. Au niveau cantonal, notre mouvement des Vertes et des Verts a gagné 25 sièges, soit 4 de plus que lors de la dernière législature. Mais le travail n'était pas terminé et il a fallu se mobiliser à nouveau pour faire élire Vassilis Venizelos lors du deuxième tour en avril pour le Conseil d'Etat. Mission accomplie, même si la gauche a perdu la majorité au CE lors de ces élections.

À la suite de ces élections et pour la première fois, la nouvelle loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) nous a obligés à rendre nos comptes de campagne pour plus de transparence dans le financement des partis lors des campagnes. Ces comptes sont d'ailleurs sur le site du Canton et chacune et chacun peut les consulter. Je remercie Claudia pour ce travail supplémentaire, mais sans vouloir minimiser son travail, il faut bien avouer que nos comptes de campagnes chez les Vertes et les Verts sont somme toute assez simples avec un budget raisonnable et sans dons excédants les CHF 5'000.- à devoir annoncer.

Et puisque 2021, 2022 et 2023 sont des années électorales, la préparation de la campagne des fédérales de cet automne a commencé en septembre dernier pour moi avec plusieurs réunions de présidentes et présidents de section avec le Comité cantonal pour commencer à l'imaginer cette campagne. Nous en parlerons plus loin dans l'OJ. Un peu dans l'urgence, à la demande du Bureau cantonal, nous avons organisé une soirée-rencontre en novembre à Lutry avec Séverine Evequoz et Raphaël Mahaim pour leur permettre de faire le tour des districts et se présenter avant l'élection à la candidature au Conseil des États qui a eu lieu au printemps 2023. En novembre, nous avons commencé à organiser une soirée pour tous les CC du district sur l'initiative fond climat qui a eu lieu en janvier avec le CN Valentine Python et la super championne verte de la récolte de signatures, Annick Kolb.

Le reste de l'année a été plus calme. Avec les autres présidentes et présidents de section, nous avons fait le constat que les règlements sur les rétrocessions des élues et des élus communaux étaient difficiles à mettre en œuvre. La plupart des sections sont en train de le réviser. Au Comité, nous avons décidé de faire de même et un nouveau règlement plus clair sur la procédure va être soumis aux chef.fe.s de groupe tout prochainement. Nous avons aussi décidé de créer une newsletter d'information envoyée à tous nos membres avec un premier numéro en décembre 2022.

Au niveau communal, les groupes, après une première année de nouvelle législature, ont trouvé leurs marques et en voici leur rapport :

**À Belmont**, la première année pouvait être considérée comme un tour d'essai pour la plupart des Conseillers qui n'avaient aucune expérience politique, notamment au niveau communal. Plusieurs d'entre eux ont rejoint un parti vert, avec cette nuance d'ouverture qui semblait, en filigrane, mettre l'accent sur la politique communale. Ce qui explique qu'ils ne sont pas nombreux (5 sur 13) à être membres des Vert.e.s. La deuxième année a vu aussi un certain nombre de départs et d'arrivées et se termine avec celui de Saskia von Fliedner qui les avait pourtant réuni.e.s dans ce projet. Aujourd'hui, le groupe de 13 est à nouveau complet et ils veillent à constituer un réservoir de sympathisants prêt.e.s à s'engager en cas de nouveaux départs.

Saskia n'a jamais souhaité présider le groupe et devant l'absence d'un élément moteur, il a décidé de créer une sorte de bureau composé de 4 membres sous l'étiquette de Veilleuse et veilleurs (Andrea Merchan, Fabrice Maisières, Cyril Stuber et Jean-Pierre Amann). Cette formule leur permet d'être plus réactifs à l'interne comme à l'externe.

Le groupe a rapidement constaté que les préoccupations environnementales n'étaient pas l'apanage du seul groupe des Vert.e.s. Aussi, il leur paraissait important de rencontrer la Municipalité pour définir l'action que leur formation pouvait avoir au sein du

Conseil communal (CC). La rencontre cordiale qui a duré deux bonnes heures a montré que leur groupe est vu comme un apport précieux, une force de proposition et non d'opposition.

La présence d'un.e Vert.e. dans chacune des commissions ne se traduit pas par une multi-colorisation des commissions, mais par une sorte d'homogénéisation tirant un peu plus sur le vert. Sans même avoir à « taper sur le clou » de l'écologie, la groupe a constaté que les autres membres de certaines commissions ont souvent défendu leurs mêmes idées, sans même qu'ils aient à le faire. Il serait long et fastidieux d'énumérer les exemples concrets qui illustrent cet état de fait. Les rares interventions faites par le groupe dans la première année avaient souvent braqué les CC des autres groupes. Les échanges et les discussions non-militantes ont contribué à une meilleure acceptation de leurs idées.

En conclusion, l'un des soucis premiers, qui semble être le commun dénominateur au sein du CC, c'est d'éviter les querelles partisans qui freinent souvent l'avance des dossiers. Il est plus que probable que la prochaine législature amènera de nouveaux partis au CC. Raison pour laquelle, ils essayent d'œuvrer dans une politique d'échanges qui ne nivelle certes pas les tendances, mais qui parvient à maintenir un rapport respectueux et constructif, malgré les différences d'opinions.

**À Bourg-en-Lavaux**, il y a eu 4 séances du Conseil Communal en 2022 et le groupe a déposé un postulat sur la planification pour un déploiement maîtrisé des antennes 5G.

**À Lutry**, le groupe des Vert.e.s et Indépendant.e.s a animé une fresque du climat en février.

L'objectif à terme étant de proposer cette activité aux membres du Conseil communal intéressés, au Municipal chargé des écoles et au délégué jeunesse. Cette activité est soutenue par le Président du Conseil, mais pour l'instant, faute de temps, il n'y a pas eu de suite. En mai, le postulat, collecte des briques à boisson pour le recyclage a été accepté par le CC

Par le biais de ce postulat, le groupe demande à la Municipalité d'étudier la mise en place de la collecte des briques à boisson sur le territoire communal et, si indiqué par l'étude résultante, d'inscrire un montant au budget 2023 pour permettre la mise en fonction de cette collecte. La réponse négative de la Municipalité a été acceptée à la majorité par le CC, malgré la désapprobation des Vert.e.s. En juin, les Vert.e.s ont fait opposition au projet de construction d'un bâtiment d'habitation avec abattage d'un tilleul dans le hameau de Corsy. Cet arbre classé devrait être protégé (fraîcheur et biodiversité). La Municipalité a répondu en février 2023 que légalement cet abattage est possible sous condition, et ceci malgré la nouvelle loi cantonale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 puisque l'autorisation a été donnée en 2022. Un recours est possible. En juin, le CC a accepté le postulat pour une meilleure gestion des déchets organiques. À Lutry, la récolte des déchets organiques préoccupe la Municipalité et le Conseil communal depuis quelques mois. Pour la Municipalité, le coût du traitement devient intolérable. Pour le Conseil communal, il est nécessaire de maintenir la collecte, qui répond à un besoin évident. Comment concilier ces 2 positions ? On ne peut que constater que les déchets organiques non crus sont le plus souvent évitables. Une CC verte suggère donc à la Municipalité de refuser dorénavant la récolte des déchets organiques non crus dans les Ecopoints. Cette règle nouvelle peut donner à la Commune l'occasion de communiquer de façon inédite sur un thème important et essentiel : le gaspillage alimentaire. Les containers sont des panneaux publicitaires ! Il faut les utiliser pour communiquer très simplement aux habitants les règles élémentaires sur la façon de traiter les déchets et aussi d'éviter ceux qui sont inadéquats. La Municipalité est invitée à élaborer une stratégie qui soit plus simple et moins coûteuse, tout en faisant appel à la responsabilité personnelle de ses concitoyens.

En septembre, un autre postulat émanant d'un Vert est accepté : économies d'énergie, à Lutry aussi ! La Municipalité est invitée à étudier et inventorier les sources d'économies d'énergie potentielles sises sur le territoire communal et détailler les mesures qu'elle entend prendre afin de participer à l'effort commun. Sa réponse en décembre avec les mesures prises était détaillée et complète et a été acceptée par le CC.

**À Oron**, l'année 2022 est une année historique pour le groupe des Vert.e.s, qui marque sa première entrée au Conseil Communal, avec l'élection de 7 conseillers communaux. Présents dans les Commissions de gestion, financière, de recours, liées aux eaux et à l'établissement scolaire d'Oron, c'est une entrée qui s'est avérée directement efficace, avec des possibilités concrètes d'action. Au niveau du Conseil communal, le groupe s'est plutôt montré discret, co-signant une interpellation transversale à la droite, au PS et aux Vert.e.s, en lien avec la 5G qui est en train de se déployer à grande vitesse sur le territoire communal, mais ne prenant pas d'initiative encore, durant ce temps d'introduction, de formation « à la marche » d'un Conseil communal.

L'année a aussi été marquée par la naissance d'un marché alimentaire sur la place de la foire, à Oron, qui faisait partie d'une des intentions des Vert.e.s d'Oron et qui a été réalisé par un comité indépendant, dont deux Conseillers communaux verts font partie. À la rentrée de septembre, un groupe « d'action citoyenne » a été créé, dans l'optique de fédérer autour des valeurs des Vert.e.s et de leurs actions politiques, un groupe de citoyens qui puissent contribuer, œuvrer à leurs côtés et ajouter à leur dynamisme et force d'action. Ce groupe est identifié par la Municipalité comme interlocuteur et vient d'obtenir un joli succès dont le groupe parlera dans son rapport 2023.

**À Pully**, fort de 20 conseiller-ères communal-es, le groupe des Vert.e.s de Pully n'a de cesse stimulé les débats et proposé des initiatives au sein du Conseil communal, depuis le début de la nouvelle législature. En effet, rien que pour l'année 2022, 6 postulats ont été déposés (sur un total de 8), ainsi que de 2 interpellations (sur un total de 5). Ceci fait de leur groupe, le parti politique le plus actif de la commune. Voici l'énumération des postulats :

- Pour un plan climat à Pully (mars) ;
- Accélérer la mise en œuvre d'aménagements vélos (mars) ;
- Exploitation du potentiel solaire des bâtiments communaux (avril) ;
- Vers une ville sans déchet plastique à usage unique (juin) ;
- Évaluer la durabilité financière communale (novembre) ;
- Des solutions innovantes pour une rénovation énergétique rapide des bâtiments communaux (novembre) ;
- Plan pour un déploiement maîtrisé des antennes 5G (novembre) ;
- Et les deux interpellations suivantes :
- Réfectoire Arnold-Reymond : Quelle suite ? (novembre) ;
- Quai Milliquet (décembre) ;

**À Savigny**, le groupe des Vert.e.s est constitué de 15 membres sur 60 CC.

Les activités du groupe sont naturellement focalisées sur le suivi des sujets traités par le Conseil communal où ils peuvent apporter une vision et une sensibilité verte. Les Vert.e.s font partie des commissions permanentes de gestion, des finances, et celle du recours d'impôts. Ils sont également délégués à l'ASIJ (association intercommunale des écoles) et à l'ASEL (association intercommunale de police) Il n'y a malheureusement pas (encore !?) de représentant(e) vert(e) à la Municipalité de Savigny.

En 2022 ils ont participé aux 4 séances du Conseil communal dont celle de novembre, dédiée principalement au futur PECC. Une séance de groupe extraordinaire avec les socialistes les a réunis pour trouver une majorité au dépôt du postulat concernant le futur PECC « ..transition énergétique accélérée... » d'un des conseillers verts. Malheureusement devant l'impossibilité de

trouver une majorité, il a été retiré et a été suivi par une séance d'échanges entre les 4 groupes politiques et la Municipalité. Le résultat final de ces discussions a permis aux Vert.e.s de présenter un postulat modifié, en parallèle avec la présentation du bureau conseil dans l'accompagnement d'un PECC, enfin choisi par la Municipalité, un succès pour le groupe.

Les autres interventions sont un postulat « Zones de vitesse limitées à 20 et 30 km/h dans les quartiers de la Commune » et une opposition à un préavis municipal pour un Réaménagement des installations sportives» qui n'ont malheureusement pas trouvé de majorité au Conseil communal. En mars, une délégation des Vert.e.s participait avec enthousiasme aux travaux de plantation d'arbres dans le projet d'Agroforesterie de l'institut la Branche à Mollie-Margot (Savigny).

En conclusion de ce rapport, je tiens à remercier toutes les CC et tous les CC et leur chef de groupe pour leur dynamisme, ainsi que toutes et tous les membres du comité qui se donnent à fond pour faire vivre la section, c'est un plaisir de pouvoir travailler avec eux.

## **6. Rapport des Députés**

Andreas Wuetrich prend la parole est annoncé quelques faits marquants, notamment que le district soit représenté par 3 députés verts. Andreas est membre de la commission de santé publique qui est l'une des plus grandes du Grand Conseil. Les thématiques qui ont été traitées sont la santé mentale des jeunes, l'examen de de capacité de conduire des seniors, les primes maladies, les cigarettes électroniques, stratégie hospitalière (CHUV, etc.). Andreas est également membre de la commission interparlementaire pour l'hôpital du Chablais. Au cours de cette année, il a déposé un postulat concernant les tondeuses à gazon.

Pierre Fonjallaz fait part des diverses thématiques traitées telles que les microfermes et l'agriculture en ville, l'agriculture bio, les aliments, la qualité paysagère des espaces bâtis, la chasse, etc. Pierre a intégré une nouvelle commission thématique sur l'énergie et l'environnement. Les thématiques concernant l'assainissement énergétique, les compteurs individuels de chauffage dit Thermostat « intelligent », le traitement des déchets liées à la construction, la pollution des sites.

## **7. Adoption des rapports**

Adopté

## **8. Comptes 2022**

a. Présentation

b. Rapport des vérificateurs  
Lecture du rapport par le vérificateur.

Remarque d'Anne schranz pour que la section soit attentive à la rentrée des cotisations.

Remarque de Christian Van Singer pour que les cotisations soient envoyées par courrier postal.

c. Adoption  
À la majorité

## **9. Budget 2024**

a. Présentation  
Les cotisations ont tendance à baisser.

Le groupe de Savigny est prêt à reprendre le festival du film vert et il est décidé de maintenir l'aide apportée.

Les autres dépenses concernent les frais de dépenses par rapport au fonctionnement de la section :

b. Adoption  
Budget adopté à la majorité

## **10. Élection du comité**

Saskia et Raffael ne se représentent pas

Murielle, Claudia, Carinne, Yorick et Yannick sont réélus par applaudissement

## **11. Élection de la présidence**

Murielle est réélue par applaudissement

## **12. Élection des vérificatrices et vérificateurs des comptes**

Jean-François Descombes de Savigny et Anne Schranz (Pully) sont élu·es

## **13. Divers et propositions individuelles**

20h15 **Présentation du Groupe des Amoureux de la Nature-Lavaux (GANAL) par son président M. Gilbert Bavaud**  
Discussion

La séance prend fin à 21h4